

PC6 des Trois Cantons

1ère étape : Pétange-Bettembourg



Informations générales

Départ : Pétange (49,55441- 5,87864)
Arrivée : Bettembourg (49,52197- 6,09032)
Distance : 24 km
Difficulté : voir profil gpx ci-contre

Villes et villages traversés :

Pétange (km 0), Sanem (km 6,0), Ehlerange (km 12,0), Lallange (km 15,0), Schifflange (km 17,0), Noertzange (km 21,0), Hunscherange (km 22,0), Fennange (km 23,0), Bettembourg (km 24,0)

L-PC06-1Pétange-Bettembourg

24.35 km
Distance

--
Vitesse moyenne

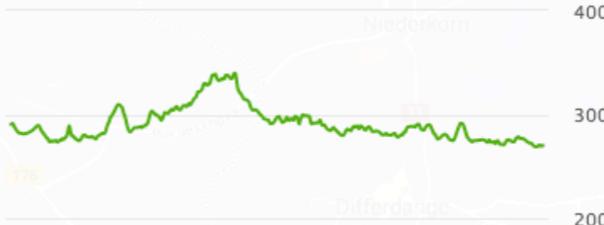
--
Objectif de temps

Cyclisme sur route
Type de parcours

Altitude

243 m
Gain d'altitude

264 m
Perte d'altitude

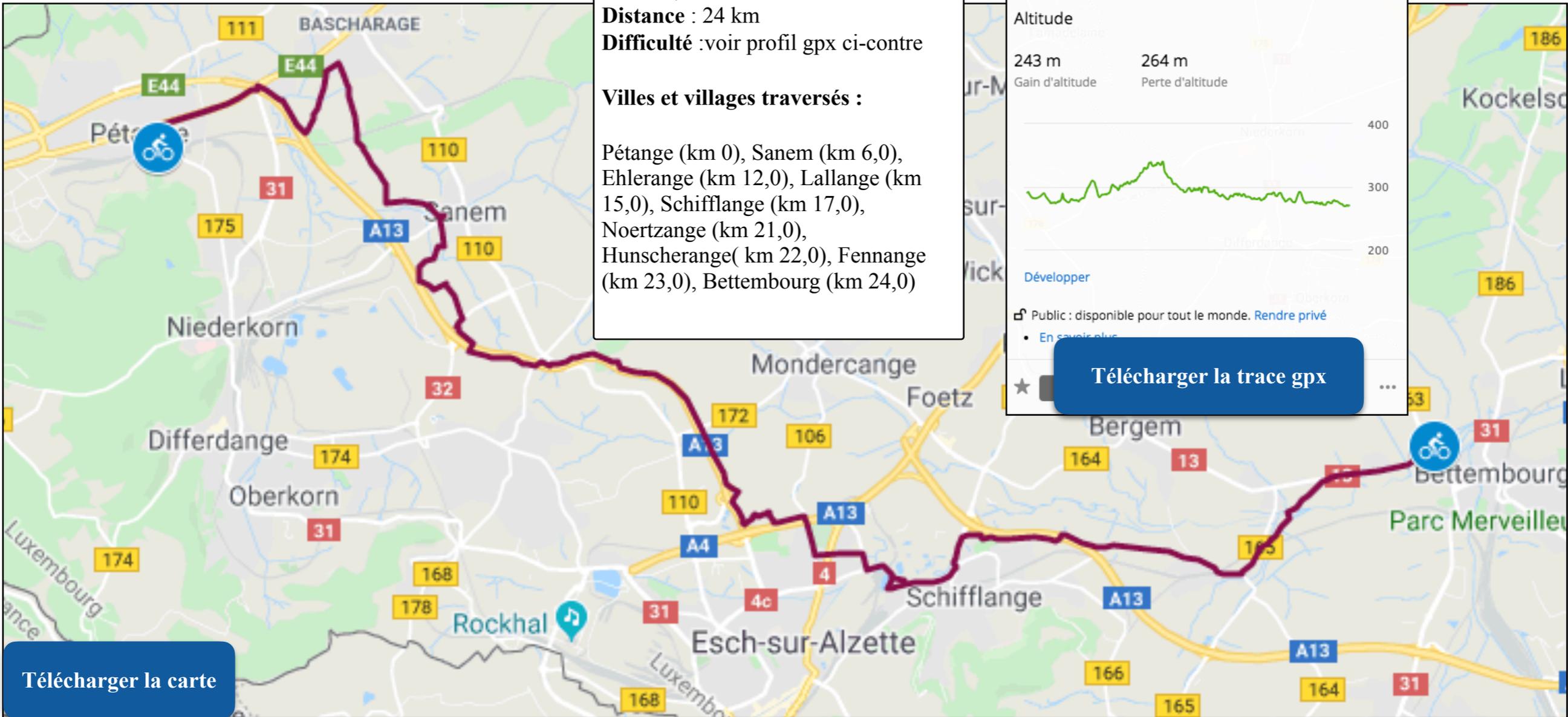


Développer

Public : disponible pour tout le monde. Rendre privé

En savoir plus

Télécharger la trace gpx

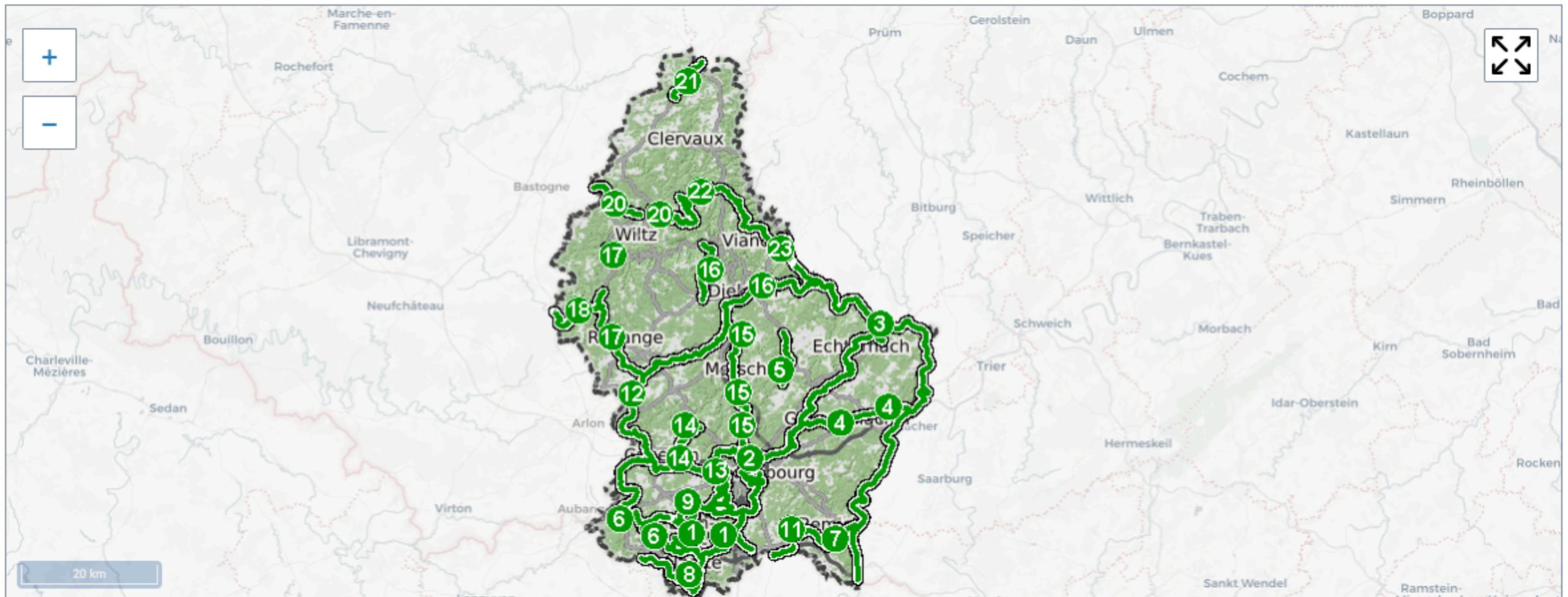


Télécharger la carte

Itinéraires nationaux

Le réseau tel que prévu par la loi englobe quelque **950 km de pistes** dont actuellement **600 km sont réalisées**. Une extension éventuelle du réseau, qui comporte actuellement **23 pistes**, nécessiterait une modification de la loi de 1999.

Nombre de communes réalisent ou projettent des infrastructures cyclables locales qui complètent naturellement le réseau nationale et qui sont le préalable nécessaire à la promotion et l'enracinement du trafic non-motorisé.





PC6 des Trois Cantons

Parcours

La **PC6**, la «PC des Trois Cantons» prend son départ à Linger, à la jonction des pistes **PC8** «PC de la Terre Rouge», partiellement réalisée entre Belvaux et Tétange et la partie entre la N5 à Pétange et le CR111 à Linger, et **PC12** «PC de l'Attert» entièrement réalisée. La signalisation mise en place débute au rond-point Biff entre Pétange et Bascharage. Pour atteindre le rond-point Biff à partir de la PC12, différentes possibilités existent: Au pied du pont enjambant le ruisseau « Chiers » et la collectrice du Sud (N31), on peut s'élancer en direction Est sur un petit chemin en revêtement sableux après être descendu l'escalier en bois.

Pour y accéder par des routes asphaltées, il faut

- soit suivre la **PC8** en direction Nord jusqu'au départ de la **PC12** et tourner à droite sur la «rue de la Libération» (CR111). Au centre de Linger, il faut tourner de nouveau à droite pour prendre la «rue de la Chiers» jusqu'au pont enjambant la Chiers et la N31. Avant le pont il faut prendre le petit chemin à droite et passer en-dessous du pont à gauche en direction du rond-point de la «Biff », qu'on atteint après 750m. Cette partie de la piste est actuellement sans signalisation.
- soit suivre la **PC8** jusqu'à son intersection avec la N5 à l'entrée de Pétange, et tourner directement à gauche dans la «rue de Linger» et avant le pont virer à droite dans la «rue Aubart» et continuer par la «rue Klein» pour arriver à la fin au rond-point Biff. De l'autre côté de la collectrice du Sud débute alors la piste cyclable.

Le rond-point «Biff» est à contourner du côté Bascharage et la piste continue en parallèle avec la collectrice du Sud jusqu'à un petit pont où elle passe de l'autre côté de la «Chiers». La piste traverse les champs au Sud-Est de Bascharage, pour accéder au village par la «rue du Moulin» qu'elle quitte après quelques mètres pour tourner à droite dans la «rue des Bois», par laquelle elle sort de nouveau de Bascharage.

En suivant ce chemin, la piste passe en-dessous du nouveau pont ferroviaire de la ligne Luxembourg-Pétange, reconstruit dans le cadre de la mise à deux voies de cette ligne. Après une courte montée à pente relativement raide (30m de différence de hauteur) s'ouvre une vue panoramique sur le Sud du pays. A la fin de la descente, il faut tourner à gauche à l'entrée de Sanem («rue de la Fontaine»). En tournant à droite, il est possible de regagner Obercorn par un chemin non-asphalté. A Sanem, la **PC9** bifurque à gauche («rue de la Chiers») en direction de Leudelange et la **PC06** continue à droite en direction d'Ehlerange.

Elle passe près de l'église par la «rue de la Fontaine», croise le CR175, la «rue de Niedercorn» et entre dans la «rue du Château». Ensuite elle passe à côté du château de Sanem à travers les champs en direction Sud, tout en traversant le ruisseau «Hellgenbaach», la N32, pour finalement traverser l'autoroute A13 par un pont.



Tout en longeant l'autoroute A13, la **PC6** se dirige alors vers Soleuvre, où elle croise d'abord le CR178, puis de nouveau l'autoroute A13 et ensuite le CR110 pour enfin continuer vers Ehlerange en longeant l'autoroute du côté droit.

Après avoir passé Ehlerange, la piste cyclable se dirige vers Lallange et Schifflange. A la sortie de la forêt de Lankels, la piste actuelle est interrompue et il existe deux possibilités d'atteindre le prochain tronçon praticable:

- Il faut tourner à gauche par Mondercange en suivant le CR106 vers le Nord, pour virer à droite dans la «rue des Champs» à Mondercange. A la fin de cette rue, il faut prendre le petit chemin à droite qui remonte en direction du crassier de Mondercange. En suivant ce chemin, qui est partiellement asphalté, on passe en-dessous de l'autoroute A4 et de la bretelle reliant l'A4 à l'A13. A cause des inondations fréquentes, ces passages souterrains sont temporairement fermés par des barrières automatiques. Dans ce cas, l'accès est interdit aux cyclistes ainsi qu'à tous les autres conducteurs et aux piétons. En longeant l'A13, la piste cyclable débouche finalement sur le CR169, et elle continue de l'autre côté.
- L'autre solution est de passer par le centre de Lallange en tournant à droite sur CR106. Au carrefour à l'entrée du cimetière de Lallange, il faut tourner à gauche et à la fin de cette route à droite en direction des laminoirs de Schifflange. En face du laminoir, il faut tourner à droite sur le trottoir du CR170 jusqu'au pont, où la piste est de nouveau séparée de la chaussée. Par des petits chemins, on atteint alors le Brill, que l'on contourne pour arriver finalement au CR169.

Près de l'autoroute A13, la **PC6** entre dans les champs et passe en-dessous de l'autoroute A13 pour la longer ensuite du côté droit. A «Schwaarzebur», elle passe de nouveau en-dessous de l'autoroute par le CR168 et tourne à droite en continuant par les champs. A la sortie du lieu-dit «Scheierbësch», la **PC6** traverse l'autoroute A13 par le pont ferroviaire en direction de Noertzange. A cette bifurcation, un chemin continue en direction de Kayl/Tétange. A Tétange commence la **PC8** en direction de Belvaux.

Après le pont sur l'autoroute, il est possible d'aller en direction de Noertzange en tournant à gauche, respectivement de continuer tout droit pour déboucher sur le CR165 entre Kayl et Noertzange. Il faut suivre alors le CR165 en direction Nord pour retrouver la piste cyclable après quelque 500 mètres. Sur sa propre assise, la **PC6** continue parallèlement aux chemins de fer jusqu'à Bettembourg (fin provisoire de cette piste). En cours de chemin, elle joint encore la **PC10** en direction de Leudelage.

La piste cyclable, sur la partie non-signalisée entre Bettembourg et Mondorf, tourne à droite sur la N31 «rue de Dudelage» et passe les chemins de fer par un pont. Elle descend alors en direction du centre de Bettembourg par la «rue Wilmar» (N31) ou par la «rue Hack» (chemin communal). Aux prochaines intersections, il faut suivre direction Huncherange (N10) et après quelques centaines de mètres bifurquer à droite sur le CR163 vers Abweiler. Avant l'ascension, il faut tourner à droite sur un petit chemin en direction du «Heckenhaff».